

## COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Bruxelles, le 16 septembre 1963

"100ème REUNION DE LA SECTION SPECIALISEE POUR L'AGRICULTURE"

du Comité économique et social des Communautés européennes

---

- Séance académique -

---

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU COMITE

M. Mathias BERNS

---

Mesdames, Messieurs,

Votre participation à cette séance académique destinée à célébrer la centième réunion de la section spécialisée pour l'agriculture du Comité économique et social est un motif de grande satisfaction pour mes collègues du Comité comme pour moi-même. Aussi, je voudrais en leur nom à tous et plus particulièrement au nom de mon collègue et ami, M. Albert GENIN, Président de la section, vous exprimer nos sentiments de bienvenue et de reconnaissance.

Qu'il me soit permis de saluer en premier lieu M. le Président MANSOLT qui se trouve naturellement chez lui à la section spécialisée pour l'agriculture où il est toujours accueilli avec empressement. Je tiens à le lui redire avec une vive sympathie.

Je lui dirai aussi que sa présence réjouit les membres du Comité et nous apporte le témoignage de la considération que la Commission tout entière porte au Comité.

C'est avec une égale satisfaction que je salue Messieurs les Ministres et MM. les Représentants permanents des Etats membres qui associent le Conseil à notre manifestation intime. Nous connaissons trop les méandres de la procédure communautaire pour ne pas apprécier qu'ils aient tenu à répondre à notre invitation, manifestant ainsi que les travaux du Comité économique et social retiennent leur intérêt malgré les craintes que nous éprouvons parfois.

Je leur exprime, ainsi qu'à leurs collaborateurs, à MM. les Secrétaires Généraux et hauts fonctionnaires du Conseil et de la Commission, nos remerciements pour leur présence d'aujourd'hui et pour l'attention qu'ils portent en permanence au Comité.

En demandant à MM. les Présidents des organisations professionnelles à Six de se joindre aux autorités communautaires dans le cadre de cette réunion, nous avons voulu souligner que le Comité n'est pas une assemblée corporative au sens étroit du terme.

Par leur présence ou par celle de leurs représentants, ils donnent tout son sens à cette séance académique et, au-delà de cette brève manifestation, à l'existence et au rôle mêmes du Comité économique et social.

J'ai à peine besoin de les recevoir puisqu'ils sont ici chez eux pour travailler ensemble à l'oeuvre de construction de l'Europe économique et sociale.

Le fait de célébrer avec quelque solennité la centième réunion d'une section spécialisée du Comité est inspiré de la préoccupation d'illustrer l'activité de notre assemblée et celle

de ses organes de travail. Déjà, par la célébration du dixième anniversaire du Comité, nous avons voulu appeler l'attention des Institutions et de l'opinion publique sur l'importance et la nature du travail accompli depuis mai 1958.

En cet automne 1969, nous sommes très conscients de la dimension des difficultés que rencontre le parachèvement de la construction européenne. Les nuages sont loin d'être dissipés. Les représentants des activités économiques et sociales siégeant au CES ont estimé que cette manifestation de caractère symbolique serait parfaitement opportune à l'heure présente et qu'elle contribuera à bien marquer notre détermination d'apporter tout soutien aux artisans de la construction européenne.

Mesdames, Messieurs,

Parmi les politiques communes, l'importance de la politique agricole n'a pas besoin d'être rappelée devant vous. Les difficultés et les vicissitudes de son élaboration ne sont étrangères à personne. Faut-il redire qu'elles constituent la préoccupation quasi quotidienne des membres du Comité économique et social et plus spécialement des membres de la section spécialisée pour l'agriculture qui bénéficie en ce domaine d'une compétence propre, attribuée par l'article 47 du Traité de Rome.

J'aborde ici un sujet qui doit faire l'objet d'un plus long développement et qui sera, je n'en doute pas, évoqué dans un instant par le Président GENIN, avec tout le talent que nous lui connaissons.

En ma qualité de Président, il m'appartient d'associer l'ensemble du Comité à cette centième réunion de travail, tant pour remercier les membres de la section agricole qui sont mis à rude épreuve que pour situer leurs travaux dans l'ensemble des activités du Comité.

La préoccupation essentielle de notre Assemblée est d'élaborer à l'intention des Institutions des avis qui, tout en respectant les impératifs techniques, ont pour but de dégager les principes généraux d'une politique économique et sociale communautaire. Ainsi se trouve amorcée la réalisation d'une démocratie économique qui place les forces économiques et sociales devant les responsabilités qui sont les leurs dans l'évolution de notre société contemporaine et leur permet, de la sorte, d'épauler les Institutions appelées à prendre les décisions au niveau politique.

En matière de politique agricole communautaire, la collaboration des divers milieux économiques dans l'élaboration des avis démontre bien le rôle véritable d'une Assemblée comme la nôtre, où s'affrontent des intérêts à la recherche de solutions acceptables pour l'ensemble des secteurs économiques et nationaux.

La présence parmi nous des représentants des activités non agricoles, la participation des Présidents des Groupes organisés au sein du Comité économique et social, à cette séance académique, démontrent la valeur de notre Institution dont les prises de positions après dix ans d'expérience devraient retenir encore davantage l'attention des Exécutifs et recevoir une plus large publicité.

L'intérêt que portent les organisations professionnelles au Comité économique et social, les efforts méritoires de leurs représentants pour contribuer à l'intégration européenne, attestent que les véritables difficultés de la construction européenne ne résident pas essentiellement dans des obstacles économiques et sociaux. Une volonté politique nouvelle des Etats est plus indispensable que jamais.

Puisse cette remarque finale rejoindre les préoccupations actuelles de nos gouvernements et contribuer à donner un nouvel élan à la construction européenne. Les membres du Comité économique et social y apporteront tout leur concours.